

**ZAMBIE.**

Amnesty International se réjouit de l'acquittement de Fred M' membe par la Cour suprême

*Index AI : AFR 63/004/00*

**FLASH**

Amnesty International se réjouit de la décision de la Cour suprême de Lusaka d'acquitter Fred M' membe, rédacteur en chef du journal *The Post*.

« *La décision prise hier [jeudi 21 décembre 2000] par la Cour est une victoire pour le droit à la liberté d'expression en Zambie* », a déclaré Amnesty International. « Il est particulièrement important d'assurer le respect de ce droit fondamental au moment où le pays s'apprête à entrer dans une année électorale. »

Cette décision confirme d'autre part l'indépendance du système judiciaire zambien dans une affaire où le gouvernement, inspiré par des considérations politiques, avait engagé des poursuites visant à supprimer la presse indépendante du pays.

Amnesty International espère que le verdict de la cour incitera le gouvernement zambien à mettre un terme définitif au harcèlement que constituent ses recours injustifiés à des poursuites pénales à l'encontre des médias indépendants !

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :**

<http://www.amnesty.org>

La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –  
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet : <http://efai.i-france.com>